

## Rapport annuel

# SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

## (CENTRE BRETAGNE PELEM)

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2023  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2023**

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE .....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RESEAU .....	5
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>6</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■	LE PRIX DE L'EAU CENTRE BRETAGNE Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	7
■	LE PRIX DE L'EAU ST NICOLAS DU PELEM Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION ...	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	9
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>10</b>
■	QUALITE DE L'EAU .....	10
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	10
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	10
■	PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE + EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)	12
■	PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE) .....	12
■	PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-NICOLAS DU PELEM) .....	14
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	15
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>16</b>
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	16
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	16
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	16
■	AMORTISSEMENTS REALISES .....	16
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	17
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....</b>	<b>18</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE .....	18

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SM Kreiz Breizh Argoat a été créé le 1er janvier 2019.

Il regroupe en 2023, 5 services :

- 4 services exploités par la SAUR (Centre Bretagne Pelem, St Maudez + Gouarec, communes de Plouguernevel et Rostrenen)
- 1 service exploité par VEOLIA (ex syndicat de l'Argoat)

Au 1er janvier 2022, les services de CENTRE BRETAGNE et ST NICOLAS DU PELEM se sont regroupés pour former le nouveau secteur de CENTRE BRETAGNE PELEM.

**Le présent rapport concerne uniquement le service : CENTRE BRETAGNE PELEM.**

Les communes de ce service sont les suivantes : CANIHUEL, GLOMEL, KERGRIST-MOELOU, KERPET, LANRIVAIN, LOCARN, MAEL-CARHAIX, MOUSTOIR (LE), PAULE, PLEVIN, SAINT-CONNAN, SAINT-GILLES-PLIGEAUX, SAINT-NICOLAS-DU-PELEM, SENVEN-LEHART, TREBRIVAN, TREFFRIN et TREGAN.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

15 000 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2033.

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	des abords, des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des toitures, couvertures (mousses, réparations localisées), du génie civil
<b>Renouvellement</b>	de la peinture des menuiseries métalliques, de la peinture des ouvrages peints, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
<b>Prestations particulières</b>	entretien des points de distribution publics, mise en place de l'anti intrusion, mise en place de télérelèves et radiorelèves des compteurs, modélisation du réseau, recherche de fuites, solution de substitution au maerl des Glénans

La collectivité prend en charge :

<b>Renouvellement</b>	de la peinture extérieure des réservoirs sur tour, de la voirie, des canalisations, des clôtures, des toitures, couvertures, du génie civil
<b>Prestations particulières</b>	annuités d'emprunts

## ■ RESSOURCES EN EAU

### • Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2022 [m³]	Prélèvement 2023 [m³]	Variation 2022/2023
Captage de Pouloudou PLEVIN Prélèvement en nappe souterraine	10	37 312	19 911	-46,64 %
Etang de Mézouet GLOMEL Prélèvement d'eau de surface	60	419 991	371 348	-11,58 %
Captage de Créach'Moellou KERGRIST-MOELOU Prélèvement en nappe souterraine	5	19 893	34 254	+72,19 %
Captage de Saint Symphorien PAULE Prélèvement en nappe souterraine	10	33 857	56 417	+66,63 %
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>511 053</b>	<b>481 930</b>	<b>-5,70 %</b>

### • Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2022 [m³]	Importé en 2023 [m³]
SYNDICAT MIXTE KERNE UHEL	723 520	722 656
GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - SECTEUR BOURBRIAC	7 784	10 770
SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT - ARGOAT	18 269	11 760
SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT - ROSTRENEN	75 817	87 390

### • Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation 2022/2023
Station de Pouloudou PLEVIN Traitement complet	200	37 312	19 911	-46,64 %
Station du Mézouet GLOMEL Traitement complet	1 200	419 991	355 052	-15,46 %
Station de Créach'Moellou KERGRIST-MOELOU Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	100	19 893	33 747	+69,64 %
Station de Saint Symphorien PAULE Traitement complet	200	33 857	55 978	+65,34 %

### • Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2022	2023	Variation
Ressources propres	511 053	464 688	-9,07 %
Importations	825 390	832 576	+0,87 %
<b>Total général</b>	<b>1 336 443</b>	<b>1 297 264</b>	<b>-2,93 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2022	2023	Variation
Nombre d'abonnements domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	6770	6 803	+0,43 %
Nombre d'abonnements intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	422	402	-4,74%
Nombre d'abonnements non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	9	10	+11,11 %
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>7 201</b>	<b>7 215</b>	<b>+0,19 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

• Abonnés de l'entité tarifaire **CENTRE BRETAGNE**

GLOMEL	1 007
KERGRIST-MOELOU	401
LOCARN	340
MAEL-CARHAIX	988
MOUSTOIR (LE)	372
PAULE	442
PLEVIN	456
TREBRIVAN	414
TREFFRIN	277
TREOGAN	71
<b>Total des abonnés</b>	<b>4 768</b>

• Abonnés de l'entité tarifaire **ST NICOLAS DU PELEM**

CANIHUEL	238
KERPert	208
LANRIVAIN	289
SAINT-CONNAN	229
SAINT-GILLES-PLIGEAUX	226
SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	1 129
SENVEN-LEHART	128
<b>Total des abonnés</b>	<b>2 447</b>

■ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

Volumes [m³]	2022	2023	Variation
Volume produit	511 053	464 688	-9,07 %
Volume importé	825 390	832 576	+0,87 %
Volume exporté	- 23 084	- 15 689	-32,04 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>1 313 359</b>	<b>1 281 575</b>	<b>-2,42 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	336 995	319 407	-5,52 %
Volume vendu aux abonnés intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	383 970	345 698	-9,97%
Volume vendu aux abonnés non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	271 625	353 726	+30,23 %
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>992 590</b>	<b>1 018 831</b>	<b>+2,64 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 47 m³ par an. Elle était de 50 m³ en 2022.

• *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2022 [m³]	Exporté en 2023 [m³]
LA TRINITE - LANGONNET (56)	225	196
SYNDICAT DE CORLAY LE HAUT CORLAY	22 859	15 493
Volume total exporté	- 23 084	- 15 689

■ **LONGUEUR DU RESEAU**

	2022	2023	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	887,0	892,7	+0,65 %

# ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

## ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

## ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

### ● *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,3000

# SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

EAU POTABLE : CENTRE BRETAGNE PELEM

2023

tarif domestique CENTRE BRETAGNE

## ■ LE PRIX DE L'EAU CENTRE BRETAGNE y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30,53	32,04	+4,95 %
	Abonnement diam 30 mm	30,53	32,04	+4,95 %
	Abonnement diam 40 mm	30,53	32,04	+4,95 %
	Abonnement diam 50 mm	30,53	32,04	+4,95 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	30,53	32,04	+4,95 %
	Abonnement diam 80 mm	30,53	32,04	+4,95 %
	Abonnement diam 100 mm	30,53	32,04	+4,95 %
	Abonnement diam 150 mm	30,53	32,04	+4,95 %
	Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	N° 1 (0 à 100 m³)	0,7643	0,8021
N° 2 (101 à 500 m³)		0,7643	0,8021	+4,95 %
N° 3 (501 à 1 000 m³)		0,6361	0,6676	+4,95 %
N° 4 (1 001 à 2 000 m³)		0,5740	0,6024	+4,95 %
N° 5 (2 001 à 6 000 m³)		0,5099	0,5351	+4,94 %
N° 6 (6 001 à 12 000 m³)		0,4549	0,4774	+4,95 %
N° 7 (au-delà de 12 000 m³)		0,4549	0,4774	+4,95 %
Vente en Gros		0,4549	0,4774	+4,95 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	75,23	67,38	-10,43 %
	Abonnement diam 30 mm	99,61	67,38	-32,36 %
	Abonnement diam 40 mm	132,06	67,38	-48,98 %
	Abonnement diam 50 mm	248,24	67,38	-72,86 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	590,01	657,86	+11,50 %
	Abonnement diam 80 mm	3485,79	3466,25	-0,56 %
	Abonnement diam 100 mm	6000,00	6000,00	0,00 %
	Abonnement diam 150 mm	6000,00	6000,00	0,00 %
	Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	N° 1 (0 à 100 m³)	0,6826	0,7052
N° 2 (101 à 500 m³)		0,6488	0,6700	+3,27 %
N° 3 (501 à 1 000 m³)		0,5287	0,5663	+7,11 %
N° 4 (1 001 à 2 000 m³)		0,4246	0,4987	+17,45 %
N° 5 (2 001 à 6 000 m³)		0,4144	0,5248	+26,64 %
N° 6 (6 001 à 12 000 m³)		0,5084	0,5825	+14,58 %
N° 7 (au-delà de 12 000 m³)		0,4494	0,5825	+29,62 %
Vente en Gros		0,3500	0,3150	-10,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	13,50	13,88	+2,81 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,02	0,02	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
Exploitant	122,25	128,29	+4,94 %
Collectivité	156,47	151,30	-3,30 %
redevance SDAEP	13,50	13,88	+2,81 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	2,40	2,40	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	18,18	18,25	+0,39 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>348,80</b>	<b>350,12</b>	<b>+0,38 %</b>

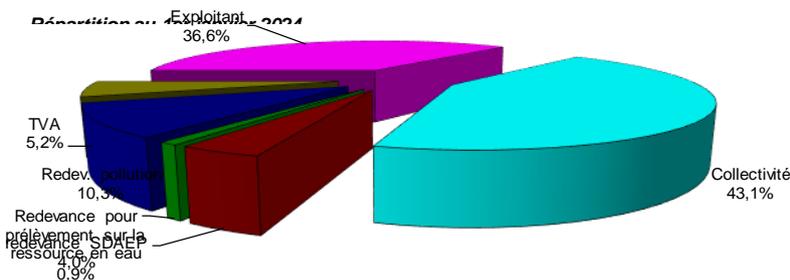
**Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)**  
+0,31 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,92 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0029 €/l



**SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT**

EAU POTABLE : CENTRE BRETAGNE PELEM

2023

tarif dom

**LE PRIX DE L'EAU ST NICOLAS DU PELEM y compris Redevance pollution**

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation	
<b>Part de l'exploitant</b> Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30,53	32,04	+4,95 %	
	Abonnement diam 30 mm	30,53	32,04	+4,95 %	
	Abonnement diam 40 mm	30,53	32,04	+4,95 %	
	Abonnement diam 50 mm	30,53	32,04	+4,95 %	
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	30,53	32,04	+4,95 %	
	Abonnement diam 80 mm	30,53	32,04	+4,95 %	
	Abonnement diam 100 mm	30,53	32,04	+4,95 %	
	Abonnement diam 150 mm	30,53	32,04	+4,95 %	
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,7643	0,8021	+4,95 %
		N° 2 (101 à 500 m <sup>3</sup> )	0,7643	0,8021	+4,95 %
		N° 3 (501 à 1 000 m <sup>3</sup> )	0,6361	0,6676	+4,95 %
		N° 4 (1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> )	0,5740	0,6024	+4,95 %
		N° 5 (2 001 à 6 000 m <sup>3</sup> )	0,5099	0,5351	+4,94 %
		N° 6 (6 001 à 12 000 m <sup>3</sup> )	0,4549	0,4774	+4,95 %
N° 7 (au-delà de 12 000 m <sup>3</sup> )		0,4549	0,4774	+4,95 %	
	Vente en Gros	0,4549	0,4774	+4,95 %	
<b>Part de la collectivité</b> Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	63,12	64,44	+2,09 %	
	Abonnement diam 30 mm	90,31	64,44	-28,65 %	
	Abonnement diam 40 mm	133,84	64,44	-51,85 %	
	Abonnement diam 50 mm	286,29	64,44	-77,49 %	
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	721,84	742,93	+2,92 %	
	Abonnement diam 80 mm	1701,83	1752,32	+2,97 %	
	Abonnement diam 100 mm	3226,25	3322,47	+2,98 %	
	Abonnement diam 150 mm	6492,85	6687,07	+2,99 %	
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,7277	0,7415	+1,90 %
		N° 2 (101 à 500 m <sup>3</sup> )	0,6247	0,6350	+1,65 %
		N° 3 (501 à 1 000 m <sup>3</sup> )	0,7529	0,7214	-4,18 %
		N° 4 (1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> )	0,4550	0,4899	+7,67 %
		N° 5 (2 001 à 6 000 m <sup>3</sup> )	0,4901	0,5248	+7,08 %
		N° 6 (6 001 à 12 000 m <sup>3</sup> )	0,5451	0,5825	+6,86 %
N° 7 (au-delà de 12 000 m <sup>3</sup> )		0,5451	0,5825	+6,86 %	
	Vente en Gros	0,1200	0,3150	+162,50 %	
<b>Redevances et taxes</b>	redevance SDAEP [€/an]	13,50	13,88	+2,81 %	
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,02	0,02	0,00 %	
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %	
	TVA	5,5 %	5,5 %		

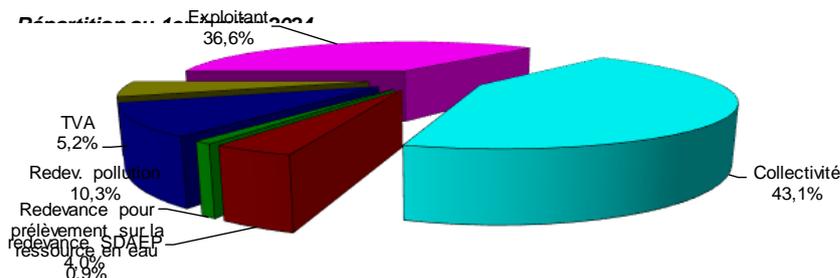
\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>• Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
Exploitant	122,25	128,29	+4,94 %
Collectivité	148,38	151,29	+1,96 %
redevance SDAEP	13,50	13,88	+2,81 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	2,40	2,40	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	17,74	18,25	+2,87 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>340,27</b>	<b>350,11</b>	<b>+2,89 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+3,31 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :2,92 €/m<sup>3</sup>Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0029 €/l



## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

### ● Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 062 713,03 €	1 089 915,77 €	+2,56 %
dont abonnements	545 914,21 €	534 723,38 €	-2,05 %
Recettes de volume exporté	2 888,88 €	1 754,88 €	-39,25 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>1 065 601,91 €</b>	<b>1 091 670,65 €</b>	<b>+2,45 %</b>
Autres recettes			
Excédent année précédente	157 933,99 €		
Divers	1 715,43 €	1 191,85 €	
Loyer antennes		8 378,51 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>1 225 251,33 €</b>	<b>1 101 241,01 €</b>	

### ● Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	798 668,43 €	833 415,74 €	+4,35 %
dont abonnements	215 572,48 €	220 005,00 €	+2,06 %
Recettes de volume exporté	10 761,08 €	6 652,45 €	-38,18 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>809 429,51 €</b>	<b>840 068,19 €</b>	<b>+3,79 %</b>

# ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

## ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire :**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	89	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	109	0	100 %	

## ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau**

<b>valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,</b> calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
<b>80 %</b>

## ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau**

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

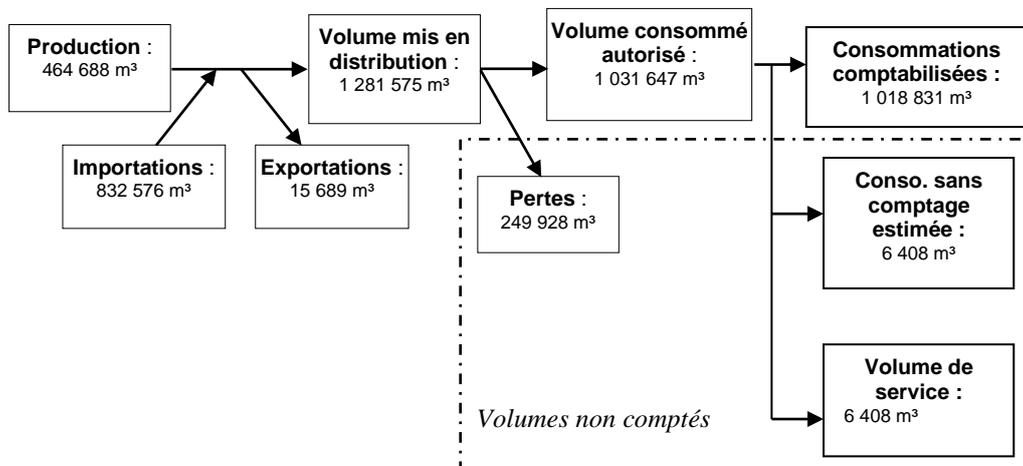
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b> (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	<b>Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants</b>	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	13
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)</b> (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>108</b>

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE + EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 6 408 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 6 408 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	79,2 %	77,0 %	80,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

### - indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	0,9	1,0	0,8

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	0,8	1,0	0,8

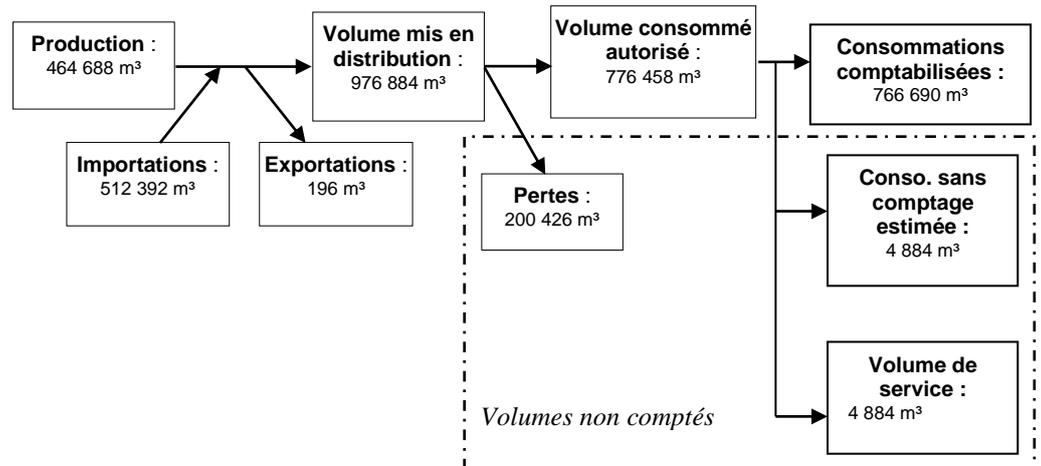
### - indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	3,1	3,2	3,2
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 4 884 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 4 884 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2019	2020	2021	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	79,7 %	70,1 %	78,7 %	75,2 %	79,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

### - indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	0,9	1,4	1,0	1,0	1,0

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	0,8	1,4	0,9	1,0	0,9

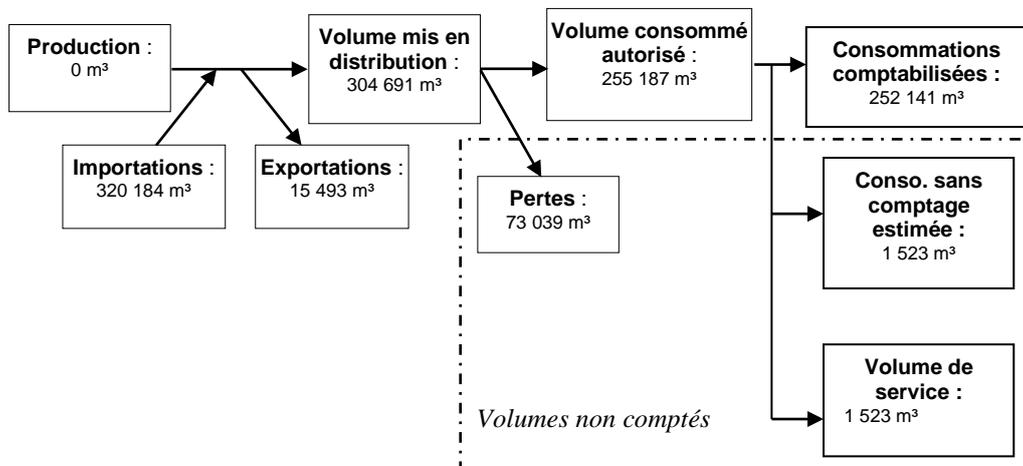
### - indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	3,3	3,3	3,4	3,3	3,5
Seuil de rendement [%]	65,7 %	65,7 %	65,7 %	65,7 %	65,7 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 523 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 523 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2019	2020	2021	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	77,9 %	70,1 %	80,9 %	80,0 %	84,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

### - indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	0,7	1,0	0,6	0,7	0,5

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	0,7	0,9	0,6	0,7	0,4

### - indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	2,4	2,2	2,5	2,8	2,6
Seuil de rendement [%]	65,5 %	65,4 %	65,5 %	65,6 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	9,714	0,05	0,430	5,926	7,120

### Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,5 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision des périmètres de protection de Paule (St-Symphorien) et Plévin (Ar Poulloudu)	26 987 €
Relevé bathymétrique sur la zone à désenvaser de l'étang de Mézouët, Glomel	1 790 €
Travaux de réhabilitation des ouvrages : - réservoir de la route de Kergrist à LOCARN et de Touldous à PLEVIN	395 231 €
Travaux de renouvellement de réseau à TREBRIVAN, Minez-Rozvoat dans le cadre de la problématique des CVM = 500 ml	39 916 €
Travaux de renouvellement de réseau à PAULE, St-Irly, dans le cadre de la problématique des CVM = 300 ml	29 344 €
Marché à bon de commande CISE-TP/LE DU 2022-2026 : - renouvellement de réseau à GLOMEL Trégornan-Kersaizy et Croas ar Pichon = 912 ml	73 030 €
Travaux de dévoiement RN164 -secteur de GLOMEL = 5 408 ml	646 066 €
Marché à bon de commande CISE-TP/LE DU 2022-2026 : - extension de réseau à ST-CONNAN, Créniel, = 30 ml	4 557 €
Installation d'équipements de mesure de niveau (sondes piézométriques) à PAULE et PLEVIN Saint-Symphorien et Ar Poulloudu	5 039 €

### ■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2022	2023
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	152 063,21 €	94 260,64 €
Remboursements au cours de l'exercice	63 758,15 €	63 758,15 €
dont en intérêts	8 165,27 €	5 955,46 €
dont en capital	55 592,88 €	57 802,69 €

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2019	2020	2021	2022	2023
Montant de la dotation aux amortissements	269 037,94 €	268 095,11 €	273 944,22 €	421 684,84 €	521 864,41 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision des périmètres de protection de Paule (St-Symphorien) et Plévin (Ar Poulloudu), enquête parcellaire et enquête publique	18 216 €
Travaux de réhabilitation et d'installation d'une filière de filtration charbon sur les captages de Paule (St-Symphorien) et Plévin (Ar Poulloudu)	547 250 €
Travaux d'optimisation et d'amélioration de la qualité de l'eau de l'usine de Mézouët : Glomel	321 588 €
Installation poste de de rechloration : Glomel	26 938 €
Travaux de renouvellement de réseau à Paule (Rufiliou et Toulahec) et Lanrivain, rue des Sabotiers = 689 ml	69 136 €
Travaux d'extension du réseau d'eau potable pour le lotissement Kan Ar Lan, le Moustoir = 412 ml	57 757 €
Réhabilitation de 3 stations d'adduction en eau potable (Créach Moëlou à Kergrist Moëlou, la Boissière à Locarn et Kéroué à Glomel)	143 300 €
Renouvellement de réseau RN164 à Glomel	139 014 €
Optimisation de production Ar Poulloudu et St-Symphorien -Paule et Plévin	2 500 €
Renouvellement de réseau Maël-Carhaix, Kergonan Kermaria = 699 ml	93 703 €
Renouvellement réseau Kergrist Moëlou, Rue Guillaume Le Caroff/RD 31 = 395 ml	74 338 €
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) (164 875 € HT au global)	

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2022	2023
montants des abandons de créance	363,00 €	802,00 €